



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

# 143<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP

Madrid (Espagne)  
26-30 novembre 2021



Forum des femmes parlementaires  
Point 6

FEM/32/6-Inf.1  
4 novembre 2021

## Réunion-débat : *Stratégies pour l'élaboration de lois sensibles au genre*

**Vendredi 26 novembre 2021, 14 h 30 – 16 h 30**  
**Salle Madrid, 1<sup>er</sup> étage, Palacio Municipal (IFEMA)**

En 1979, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) a établi un cadre de protection des droits des femmes, prévoyant notamment l'engagement d'inscription du principe de l'égalité des hommes et des femmes dans la loi et dans la pratique. Par la suite, la Déclaration et le Programme d'action de Beijing (1995) ainsi que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 se sont fondés sur cet engagement pour renforcer la dynamique mondiale en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

Pourtant, de nombreux pays ont encore des lois discriminatoires envers les femmes. En effet, les lois sont traditionnellement rédigées par des hommes sans qu'il soit tenu compte des dires, opinions et priorités des femmes et des filles, pour les concevoir ou les mettre en œuvre. Les failles des lois peuvent être comblées par des réformes visant à promouvoir activement l'égalité des droits pour tous.

La pandémie de COVID-19 a aggravé les inégalités qui préexistaient entre les sexes et a révélé la fragilité des mesures mises en œuvre pour les combattre (y compris l'inégalité des lois). À l'échelle mondiale, les responsables politiques ont néanmoins déclaré qu'il était possible de mener une réforme fondamentale, génératrice de changement, à condition de réussir à mobiliser à cet effet une forte volonté politique doublée d'un soutien public.

Les parlements ont un rôle essentiel à jouer pour que la législation nationale garantisse l'égalité des sexes dans la pratique. Pour ce faire, les parlementaires doivent adopter des lois qui garantissent les droits, et qui protègent et favorisent l'ensemble des femmes et des filles. Ils doivent également analyser l'impact différencié de la législation sur les femmes et les filles. S'il est nécessaire de renforcer les capacités des parlements dans ce domaine, il est aussi indispensable de constituer des alliances entre les secteurs et entre les partis.

L'UIP et ONU Femmes s'apprêtent à publier, en 2021, un guide à l'usage des parlementaires sur l'élaboration de lois sensibles au genre. Les principales conclusions du guide seront présentées lors du Forum des femmes parlementaires, lequel fournira l'occasion d'une discussion sur les expériences nationales et les enseignements qui en ont été tirés.

Les parlementaires participant au Forum seront invités à faire part de leurs propres expériences dans trois domaines stratégiques :

1. *la conduite d'une réforme législative intégrant la dimension de genre, les bénéfices et les défis que représente une telle réforme*
2. *les partenariats à établir pour mener une réforme de la législation intégrant la dimension de genre*
3. *les mécanismes et les moyens d'action au parlement*

À la suite de la présentation du guide coproduit par l'UIP et ONU Femmes, les intervenants seront invités à s'exprimer sur ces domaines stratégiques. La parole sera ensuite donnée à l'assistance qui pourra présenter des exemples illustrant chacun de ces axes. Chacune des interventions de l'assistance sera limitée à deux minutes.

Les personnes souhaitant apporter leur contribution sont invitées à préciser à l'avance, en remplissant le tableau ci-dessous, à propos de quels points elles veulent intervenir en présentant une expérience, un récit ou une opinion.

<b>Domaine stratégique</b>	<b>Axe</b>	<b>Points</b>	<b>Nom</b>	<b>Titre</b>	<b>Pays</b>
<b>La conduite d'une réforme législative intégrant la dimension de genre, les bénéfices et les défis que représente une telle réforme</b>	<b>Les coûts de la discrimination comparés aux bénéfices d'une législation sensible au genre</b>	<p>Vous donnerez un exemple de l'impact qu'ont les discriminations de genre présentes dans vos lois nationales sur les femmes et les filles de votre pays.</p> <p>Vous donnerez des exemples de bénéfices apportés dans votre pays par une loi sur l'égalité des sexes ou une réforme de la législation intégrant la dimension de genre.</p>			
	<b>Certains aspects de la législation sont-ils plus faciles à réformer que d'autres pour y intégrer la dimension de genre ?</b>	<p>Quelles sont les lois qui, à votre avis, devraient encore être réformées dans votre pays ?</p> <p>Certains aspects de la législation sur l'égalité des sexes restent-ils tabous ?</p> <p>Vous donnerez un exemple concret d'une mesure prise par vous ou par votre parlement pour créer des conditions propices à une action parlementaire en faveur de l'égalité des sexes, des droits ou de l'autonomisation des femmes.</p>			
<b>Les partenariats à établir pour mener une réforme de la législation intégrant la dimension de genre</b>	<b>Qui avez-vous besoin d'associer à votre action en faveur d'une législation sensible au genre ?</b>	<p>Vous citerez une occasion où vous, ou votre parlement, avez pris contact avec des groupes de la société civile ou des groupes de femmes et de filles dans le cadre de travaux du parlement, de l'une de ses commissions ou d'un caucus.</p> <p>Vous expliquerez comment des parlementaires hommes se sont engagés en faveur d'une réforme de la législation intégrant la dimension de genre et rapporterez l'impact de cet engagement.</p> <p>Vous expliquerez comment des dirigeantes de différents secteurs se sont unies pour promouvoir une réforme de la législation intégrant la dimension de genre.</p>			

<p><b>Les mécanismes et les moyens d'action au parlement</b></p>	<p><b>Le parlement est-il prêt à promouvoir l'égalité des sexes ?</b></p>	<p>À la lumière de votre expérience, vous citerez les éléments que vous jugez nécessaires pour qu'une commission parlementaire sur l'égalité des sexes soit puissante et efficace.</p> <p>Effectuez-vous (vous-même ou votre parlement) des évaluations de la prise en compte de la dimension de genre dans la législation ? Dans l'affirmative, quels outils utilisez-vous à cet effet ?</p> <p>Vous donnerez un exemple de la façon dont la mise en œuvre de l'égalité des sexes dans la législation est supervisée par vous-même ou votre parlement.</p>			
--	---	---	--	--	--

Merci de bien vouloir vous inscrire, en indiquant à propos de quel domaine stratégique vous souhaitez intervenir, **avant le 24 novembre**, en envoyant un courriel à l'adresse [mgn@ipu.org](mailto:mgn@ipu.org) ou en remplissant le [formulaire d'inscription en ligne](#).

Les demandes de prise de parole seront également possibles le jour du Forum. Cependant, de tels créneaux de parole ne seront attribués que si le temps le permet.